



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 32027

## Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la confusion sans cesse croissante entre les personnes qui rencontrent des difficultés sociales et celles qui subissent un handicap. En effet, les demandes de reconnaissance comme « travailleur handicapé » par la COTOREP semblent de plus en plus concerner les personnes victimes des phénomènes d'exclusion sociale. Les handicapés seraient donc fondés à croire que cet amalgame pourrait éventuellement être préjudiciable à tout le monde : aux « inadaptés sociaux » en leur laissant croire que leurs difficultés conjoncturelles constituent en fait un handicap ; mais aussi aux handicapés en dénaturant quelque peu le champ du handicap par un élargissement démesuré. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître l'avis de son ministère à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Daniel Boisserie](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 32027

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 1999, page 3932